

Les Français et les sans abris

Le Grenelle de l'Insertion

* * * * *

Les français et les sans abris

L'association Emmaüs a présenté le 27 novembre 2007 les résultats d'une enquête auprès de 730 personnes sans abri en contact avec celle-ci dans les centres d'hébergement, les accueils de jour et dans la rue, et également auprès de 1000 français. Cette enquête a été traitée par l'Institut BVA en partenariat avec la Vie et l'Humanité.

Pour Emmaüs, les résultats de cette enquête sonnent **comme un signal d'alarme** :

- deux sans-abri sur trois ont de la difficulté à être hébergés ;
- un sentiment très majoritaire que la situation ne s'est pas améliorée depuis un an, (malgré le Plan d'action renforcé pour les personnes sans abri (PARSA) : 60% des personnes sans abri déclarent que leur prise en charge n'a pas changé ou s'est aggravée. 75 % des français pensent la même chose ;
- les difficultés d'emploi et de logement restent majeures ;
- un français sur deux se sent toujours menacé de devenir sans abri ;

Les français considèrent que la politique en direction des personnes sans abri est une question de solidarité nationale : 54 % des français indiquent que c'est à l'Etat de s'occuper du problème des sans abri, 22 % aux municipalités. Très peu estiment que cela devrait relever de la générosité publique.

A 87 %, les français sont favorables à l'ouverture de centres d'hébergement d'urgence dans leur quartier (9 % y sont opposés). Puisqu'il s'agit d'intentions exprimées, c'est un signe opposable aux élus locaux qui prétendent que les habitants ne veulent pas de centres d'hébergement, ni de logements sociaux à leurs côtés.

Avec des propositions immédiates et concrètes, l'association Emmaüs interpelle les pouvoirs publics et les candidats aux élections municipales dont elle attend une obligation de résultats :

- *Pour un hébergement d'urgence de qualité* : des centres d'hébergement d'urgence de proximité, ouverts 24h/24 et la réquisition en urgence de bâtiments publics ;
- *Pour répondre à des besoins diversifiés* : développer les maraudes, créer des « auberges » adaptées aux personnes à la rue qui travaillent, créer un observatoire du sans-abrisme ;
- *Pour développer l'accès aux droits pour tous* : une mobilisation pour l'emploi, du logement social accessible à tous, un droit à la santé à améliorer, l'accès à la formation et à la culture ;
- *Pour des solutions politiques audacieuses* : réviser les dispositifs existants, affirmer une volonté politique, et donner de véritables moyens.

* * * * *

Le Grenelle de l'insertion

Fin novembre 2007, à Grenoble, le gouvernement a lancé le *Grenelle de l'insertion*. Pour Martin Hirsch, le Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, il est nécessaire de « *remettre à plat la politique de l'insertion professionnelle et sociale* ». Dans la communication présentée au Conseil des ministres, il affirme que « *redéfinir les finalités et les méthodes d'insertion s'impose* ».

Pourquoi ? Le « I » du RMI a été trop souvent laissé de côté ; les contrats aidés demeurent des outils incertains parce qu'ils font l'objet de changements fréquents ; l'insertion des jeunes reste notoirement insuffisante ; il y a un flottement entre insertion professionnelle et insertion sociale ...

Les objectifs ? Pour Martin Hirsch, le *Grenelle de l'insertion* sera centré sur l'insertion professionnelle et l'accompagnement social, avec les objectifs suivants : donner la parole aux acteurs, faire de l'insertion un débat de société, valoriser les initiatives de terrain, ne pas enfermer les personnes dans une situation de relégation, repenser les politiques d'accompagnement, donner des perspectives stables aux acteurs de l'insertion, réformer les contrats aidés, impliquer davantage les entreprises, rendre plus cohérentes les politiques publiques... .

Comment ? Le *Grenelle de l'insertion* se déroulera sur 6 mois : trois groupes de travail seront installés (la redéfinition des politiques d'insertion ; l'évaluation des trajectoires d'insertion ; la mobilisation des employeurs, privés, associatifs ou publics) ; un débat sera organisé au Parlement sur les enjeux de la politique d'insertion ; des forums locaux et des conférences thématiques seront organisés en région.

Les initiatives en cours ? Le processus du *Grenelle de l'insertion* doit être articulé avec les initiatives déjà engagées : l'expérimentation du RSA (revenu de solidarité active), le test de nouveaux contrats aidés, le lancement d'expérimentation dans le champ du social (à partir d'un appel à projets), l'utilisation des nouvelles dispositions fiscales de la loi TEPA (loi votée le 1^{er} août en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat) permettant d'apporter un financement au secteur de l'insertion par l'activité économique, etc.

Il est prévu que les propositions issues du *Grenelle de l'Insertion* qui appellent des modifications législatives soient prises d'ici la fin de l'année 2008.

Des membres adhérents de la Fédération de l'Entraide Protestante ont participé au lancement du Grenelle de l'Insertion à Grenoble et restent perplexes sur l'impact de ce Grenelle, tout au moins se posent quelques questions et proposent les réflexions suivantes :

Sur la notion de Grenelle de l'insertion : il a été affirmé que la notion de « Grenelle » donne l'idée de négocier, d'évaluer....

Mais que veut dire négocier lorsque l'on sait que les décisions sont déjà prises, les budgets votés ? Comment parler d'insertion lorsque l'on ne traite pas l'exclusion de manière globale, quand on n'aborde pas la politique du logement, de la santé... ?

Que veut dire « libérer les initiatives », alors que le plus souvent il s'agit de faire entrer les initiatives dans le cadre existant ?

Sur la notion d'expérimentation : l'expérimentation permet de guider les politiques publiques, avec une méthode interactive, transparente et partenariale. Les conditions de sa réussite sont d'avoir des objectifs et une stratégie, d'impliquer les usagers, de mener une évaluation, et d'avoir de la souplesse et de la réactivité.

Une expérimentation locale ne sera pas forcément adaptée à un autre niveau ou une autre localité...

Qui dit expérimentation, dit également limite dans le temps. Qu'arrive-t-il aux populations concernées par l'expérimentation lorsque celle-ci s'arrête ?

Sur la notion d'évaluation : L'évaluation pourrait être pensée et construite avec les personnes concernées : on passerait d'une évaluation de contrôle à une évaluation participative. Il a été question de financer l'insertion par l'activité économique avec des financements pluriannuels.

Comment évaluer l'insertion par l'économie sans lui faire perdre son sens ?

L'objectif de l'évaluation, dont les critères restent d'ordre quantitatif, seraient là pour évaluer l'efficacité économique des structures ! Que devient l'insertion ?

Sur le RSA et la refonte des minima sociaux : le RSA est expérimenté dans 25 départements, avec projet de généralisation. Le RSA est appelé à remplacer certains minima sociaux.

Quel est le seuil de pauvreté retenu ? Qui décide de son montant ?

Qu'est-ce que l'on entend par « activité » pour le RSA ? Il semblerait que ce soit l'activité économique liée au secteur marchand !

Qu'advient-il des personnes qui n'ont pas le RMI ? Les travailleurs pauvres, les jeunes...

La reprise d'activité, avec à terme l'insertion professionnelle, est centrale, mais il ne faut pas oublier que l'insertion peut être autre que professionnelle.

Sur les contrats aidés et contrats d'insertion : le débat est posé sur le respect du droit du travail ou sur une possibilité de dérogation pour ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi ?

Faut-il respecter le droit du travail dans les associations, les entreprises d'insertion et chantiers d'insertion ? Faut-il laisser la possibilité d'avoir des règles dérogatoires ? Faut-il accepter qu'il existe un statut d'handicap social ?

Comment assurer un niveau de vie décent à ceux qui travaillent et à tous ceux qui sont dans l'incapacité temporaire ou permanente de travailler ?

Des économistes auraient fait le calcul de l'impact des fonds publics consacrés à l'insertion, et conclu que 1 euro d'aide publique investit dans l'insertion générerait 1,5 euros pour l'économie locale... Information à creuser !

* * * * *

(Note Miriam Le Monnier – novembre 2007)